

undefined - mercredi 25 janvier 2023

ACTU | Lons et région

HAUTEROCHE

La municipalité va faire bâtir une microcrèche

De notre correspondante, Sandrine ROY



Daniel Segut a présenté ses vœux à la population de la commune. Photo Progrès /Sandrine ROY

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a évoqué les nombreux chantiers engagés sur ses communes.

Les élus ont retrouvé la population pour présenter leurs vœux. « Nous n'avions pas fait le point depuis 3 ans », a indiqué Daniel Segut, maire.

Il a rapidement évoqué les projets en cours. L'effacement des réseaux secs va se poursuivre sur Mirebel, pour une estimation de 250 000 €. Des aires de jeux devraient être réalisées dès le printemps à Granges-sur-Baume et Mirebel pour un coût de 63 900 € subventionné à 21 000 €. « Pour Hauteroche, nous avons plusieurs projets et même s'ils sont sur Crançot, ils concernent les trois communes et les villages voisins » a expliqué le maire.

Une microcrèche devrait être construite avec un parking dans le prolongement des commerces. Un projet de cabinet dentaire, porté par de jeunes dentistes, va voir le jour sur la même zone. Les services SCT et ADS étudient les permis de construire. Des subventions sont attendues pour la microcrèche qui serait un bâtiment passif normes RE 2020. 133 000 € de la CAF, 175 000 € de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 200 000 à 250 000 € de la part de la Région.

Le projet de la future zone d'activités face à la maison du vigneron inquiète suite à la flambée des prix des travaux. La commune est tributaire des futurs acquéreurs et même du SDIS qui souhaite retenir une parcelle.

Un autre projet privé est porté par Âges et vie pour la construction d'une résidence senior. Le permis de construire a été accordé. La commune prévoit également la création d'un petit

lotissement en face de l'APEI (Association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales) dans le prolongement de la résidence senior.

Pour le financement de tous ces projets, quelques ventes sont prévues, comme le terrain pour Âges et vie, le terrain du cabinet médical, l'atelier de Mirebel soit environ 110 000 €, la taxe sur les mutations de 54 000 € ainsi que la taxe foncière mais les taux communaux ne changeront pas.

Deux sujets d'inquiétude exprimés par le maire. « Le chauffage de nos locaux occupe une place de plus en plus importante dans notre budget, en particulier la salle polyvalente et les locaux scolaires et périscolaires avec le coût de l'électricité, même si le fait d'éteindre la nuit a un effet non négligeable. Le départ en retraite du D^r Noir n'est pour l'instant pas compensé par l'arrivée d'un remplaçant », a conclu le maire.